



Conseil national
de l'information statistique

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête Emploi en continu (EEC)

Type d'opportunité : reconduction d'enquête existante

Périodicité : Trimestrielle

Demandeur : Insee.

-

Lors de sa réunion du 20 mai 2025, la commission Emploi, qualifications et revenus du travail a examiné le projet d'enquête sur **l'Enquête Emploi en continu (EEC)** menée auprès des personnes de 15 à 89 ans occupant un logement ordinaire (hors communautés) en France.

Objectifs :

L'enquête EEC permet de mesurer le statut d'activité (emploi, chômage) conformément aux normes établies par le Bureau international du travail (BIT), permettant ainsi d'effectuer des comparaisons internationales selon des concepts harmonisés.

Elle permet également de décrire finement les emplois occupés (profession, contrat, temps de travail.) ou les situations d'emploi (cumul emploi / études...).

Enfin, l'enquête Emploi rend possible la description de certaines situations intermédiaires sur le marché du travail, à travers les indicateurs de halo autour du chômage et de sous-emploi, qui viennent compléter les indicateurs de chômage et d'emploi.

Contexte :

L'enquête Emploi répond à des exigences européennes : elle est l'édition française de la Labour Force Survey (LFS). Par son histoire, la taille de son échantillon et le nombre des thèmes abordés, elle constitue la source centrale pour la description du marché du travail.

Créée en 1950, elle a été progressivement enrichie : elle est réalisée toutes les semaines depuis 2003, elle a été étendue aux DOM en 2014 puis à Mayotte en 2024, et la dernière refonte importante, en 2021, a permis de répondre par internet en ré-interrogation et à revoir la méthode de pondération. Pour éclairer l'ensemble du champ de l'emploi et du chômage, elle est complétée par des enquêtes ou des données administratives sur un champ large (panel tous salariés par exemple) ou sur des volets particuliers, comme le suivi des contrats aidés, de l'apprentissage...

Les principaux thèmes abordés :

- la description du ménage et des personnes qui le composent
- le statut d'activité au sens du BIT
- la description très détaillée de l'emploi principal en cours (profession, contrat, temps du travail, revenus du travail...)
- les formations (formelles ou non) suivies et le niveau d'études atteint;
- la perception d'allocations, parmi lesquelles les allocations chômage

- l'origine sociale et géographique
- l'état de santé
- la trajectoire sur le marché du travail à travers un calendrier mensuel rétrospectif d'activité.

En parallèle, par roulement (un par an, tous les 8 ans,) des thèmes spécifiques sont abordés : organisation du travail et aménagement du temps de travail, accidents du travail et maladies professionnelles, situation sur le marché du travail des immigrés et de leurs descendants, transition vers la retraite, les jeunes sur le marché du travail, la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

Champ, méthode et diffusion:

-La taille de l'échantillon attendue est d'environ 80 000 logements.

-La méthode est une fréquence d'enquête pendant 6 trimestres consécutifs : la première interrogation d'un ménage se fait en face-à-face et la ré-interrogation, sur Internet ou par téléphone. Pour la métropole, la base de sondage de l'enquête Emploi est la base Fideli (sources fiscales). Pour les Dom historiques, la base de sondage est l'enquête annuelle de recensement tandis qu'à Mayotte, c'est l'enquête cartographique qui est utilisée.

La diffusion se fera environ 45 jours après la fin de chaque trimestre pour les résultats trimestriels (publication Informations Rapides). Les résultats annuels seront diffusés au premier trimestre de l'année suivant la collecte (publication Insee Première).

-Les utilisateurs sont nombreux :

Au niveau international : Commission européenne, OCDE FMI...

En France : Insee, services statistiques ministériels (Drees, Dares, Depp...), administrations ou services publics divers (Direction Générale du Trésor, Cnaf, France Stratégie...), centres de recherche (OFCE, Ined,...), associations ...

<p>Le Président, après avoir entendu la commission, émet un avis d'opportunité favorable à cette enquête. L'opportunité est accordée pour cinq années à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité, soit les années de collectes 2026 à 2030.</p>
--